



SAVOIR-AGIR FORMATION

Équipier de Première Intervention

ARTICLES R4227-28 ET R4227-39 DU CODE DU TRAVAIL

ARRETÉ DU 25 JUIN 1980

APSAD R6



Public cible :

Salarié volontaire ou désigné formé régulièrement au maniement des matériels de première intervention pour intervenir sur un départ d'incendie dans sa zone de travail.



Durée :

7h00

Recyclage tous les 1 ans



Lieu :

Dans vos locaux et à l'extérieur



Nombre :

Jusqu'à 10 participants par session



Attestation de formation
Certificat de réalisation



Tarif sur devis



DESCRIPTION

Préparer les personnels désignés à assurer une intervention initiale structurée sur un départ d'incendie, en prenant en charge les premières actions de maîtrise du sinistre et en participant à l'organisation globale de la sécurité en attendant les secours.

OBJECTIFS



- Analyser la situation
- Éteindre un incendie en croissance avec des extincteurs portatifs ou mobiles, des RIA, en étant efficace sur la/les classe(s) de feu concernée(s)
- Appliquer les différentes étapes que sont:
Reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage des secours extérieur et mise à disposition.
- Se coordonner avec d'autres équipiers.

Cette formation est conforme au référentiel APSAD R6 de 2019



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE • ACTIONS DE FORMATION



S
A
V
O
I
R

A
G
I
R

Programme de formation

• Le feu

Les phénomènes d'incendie
Les modes de propagation

• Les règles de prévention au quotidien

Le risque incendie et les éléments fondamentaux de prévention.

• Les consignes et les conduites à tenir particulières

L'organisation de la première intervention: les consignes spéciales.

• Les extincteurs et les moyens spécifiques

L'adéquation des agents extincteurs avec les classes de feu
La localisation et le fonctionnement des extincteurs portatifs et mobiles et des RIA.

• Manipulation d'extincteurs et éventuellement de RIA sur feux sécurisés au gaz ou feux réels.

• Mise en situation (En concertation avec l'établissement)

ÉVALUATION
QCM de contrôle de connaissances et mise en situation



Mail : contact@savoir-agir.com - Tel : 01 34 85 62 01

Enregistré sous le numéro 11 78 87032 78 - Auprès du préfet de région d'Ile-de-France